

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le projet de résolution approuvant le projet particulier et les règlements suivants :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement SH-2026-556 modifiant le Règlement SH-2024-546 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire Ce projet de règlement vise à modifier divers tarifs applicables pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire. De plus, il abroge le tarif relatif au transport pour la journée des aînés. Enfin, il retire l'exigence que les non-résidents qui participent à des activités sur des plateaux réservés de manière récurrente ou saisonnière détiennent une carte Accès Longueuil.	9 mars 2026 19 mars 2026
Règlement SH-2026-557 modifiant le Règlement SH-2009-180 constituant le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Saint-Hubert Ce projet de règlement vise à augmenter le nombre de membres citoyens nommés au comité consultatif d'urbanisme. Il vise également à corriger la référence au nom du règlement concernant la démolition d'immeubles, à la suite de la refonte urbanistique.	9 mars 2026 19 mars 2026
Projet particulier PPSH-2026-21 visant à permettre la transformation d'un abri d'auto en un garage attenant au bâtiment principal situé au 1763, rue Pine (lot 1 895 310)	9 mars 2026 19 mars 2026

2. Une copie de ce projet particulier et de ces règlements peut être consultée aux adresses Internet suivantes : [règlements](#) ou [projets particuliers](#) ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 19 mars 2026.

Carole Leroux
Assistante-greffière